L'Agent de la Nouvelle-Orléans

THE PELICAN OF MAN.

DIMANCHE, 3 MAI 1891.

PETITES ANNONCES.

F. LAUDUMEY & CO., Imprimeurs, No 81, rue de l'Union, entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmacien, imprimées et composées depuis 25c. le mille. 19 mars—1 an

JOLI choix d'articles religieux, spécialités pour les Communion, chez Mme Jacob, 17 Bienville. 5 avril—dim 7

MME JACOB, 17 Baronne, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—dim

DEMANDES.

ON demande—Un apprenti serrurier qui a déjà travaillé dans le métier. S'adresser A. Mangus, 78 Ste-Anne. 3 mai—7f

ON demande—Une place de cuisinière dans une famille. S'adresser à la épicerie de M. Salmgné, coin Royale et Orléans. 1mai—1f

ON demande—Une femme blanche pour faire la cuisine, blanchir et s'occuper du ménage, où elle peut rester en famille. Bons gages seront donnés à une personne munie de bonnes recommandations. S'adresser 70, rue Enghien. 1er mai—3f

A VENDRE.

ON demande—Une bonne cuisinière pour petite famille française allant de l'autre bord du Lac. S'adresser 346 Jéséphine, entre Prytania et St-Charles. 2 mai—2f

A VENDRE.—Venant de recevoir un wagon de beaux chevaux, 15 Bienville. Exposition, à l'extrémité de la ligne des chars Prytanée. Venez voir. Hill & os. 29 av—7f

A VENDRE—Quatre machines Rookeye relativement neuves, 21 à 24 pouces. Vigilant (Fly wheel) 9 pieds x16 pouces face. Affuilles à Disque et cut-offs automatiques. Pour détails, s'adresser au bureau du Louisiana Electric Light Company, 53 rue Union. 1er mai—

UN fonds d'épicerie à bas prix. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 28avril—7f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de R. L. Bisgyn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 32,824.—Division C.—Attendu que Junius Hart a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu R. L. Brown, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

3 mai—3 S 12

Succession de George A. Oakes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 32,822.—Division C.—Attendu que Geo. G. Oakes a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George A. Oakes, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

30 av—30—mai 5 9

Succession de Mme John C. Finney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 32,823.—Division C.—Attendu que John C. Finney a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme John C. Finney, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

29 avril—29—mai 3 8

Succession de Bridget Nagh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 29,389—Division D. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par C. Q. Quail et Timothy Feahney, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

29 avril—29—8 8 mai

Succession de Martin Wyss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 31,297.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pourquoi le compte présenté par Alice Wyss, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

30 avril—30—mai 5 9

Succession de Mme Christina Humbrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 32,778—Division E.—Attendu que Frederick Loeber a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Christina Humbrecht, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

26 av—26 30—mai 5

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE ET DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 30,795—Division B—Succession de David H. Syme.—Attendu que Mme Mary A. Syme, femme de Frederick J. Syme, une résidente de la ville et de l'Etat de New York, gardienne du mineur Sydney Allen Syme, a fait application à cette cour pour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant au dit mineur.

Avis est ici donné à qui cela peut concerner de donner les raisons dans les trente jours de la première publication de cet avis pourquoi l'application de la dite gardienne ne serait pas accordée.

Nouvelle-Orléans, 1re., 2 avril 1891.

THOS. C. W. ELLIS, Juge.

5avril—3f en 30] Député greffier.

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, en font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 2 mai 1891.

J. A. A. ROUSSEAU.
W. P. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

A TRAIT SANS PRECEDENT

Plus d'Un Million distribué.

L. S. I.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et en fanchise a été renouvelée comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous soussignés, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paie rons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres La. Nat. Bank.
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest, Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 12 MAI 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit	$99,900
999 Lots de	$100,	99,900
3,134 Lots se montant à		$1,054,600

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS, A NOS FRAIS.

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.

Sur lesquel'es nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,

Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

La Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous avons nos services des Compagnies d'Express pour recevoir nos correspondances et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales néanmoins continuent à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTRÉES adressées.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express sans frais aucun.

ATTENTION.—La charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui fait partie de la Constitution de l'Etat et qui en vertu d'un arrêté de la Cour Suprême des Etats-Unis, est un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de la Loterie, demeurera en vigueur envers et contre tout, CINQ ANS DE PLUS, JUSQU'EN 1895.

La Législature de la Louisiane qui s'est ajournée le 16 juillet a voté à une majorité des deux tiers dans chaque Chambre pour soumettre au peuple, à une élection spéciale, si oui ou non la Loterie serait continuée de 1895 à 1919. L'impression générale est que LE PEUPLE SERA FAVORABLE A CETTE CONTINUATION.

N.B.—Les billets pour le tirage du mois d'Avril et les tirages suivants, porteront la signature de son nouveau président PAUL CONRAD.

Il y a tant de systèmes frauduleux et malhonnêtes à vendre sur la propriété pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en lisant avec soin ce contrat de BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance de loi sauvage.

Maison de résidence en briques.

Bel arrêt terrain.

Dans le cinquième district de cette ville.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 16 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, le tout

Sans Réserve,

Une propriété de valeur, magasin et maison de résidence formant le coin de la rue Magazine et de l'Avenue de la Louisiane, portant le No 917 rue Magazine.

Aussi; les trois jolis et désirables terrains, portant les Nos 915, 913 et 911 rue Magazine.

De même que

Les deux charmants cottages No 169 Avenue de la Louisiane, faisant le coin de la rue du Camp, et le

No 167 de l'Avenue de la Louisiane.

Salon Plans exposés à la Bourse.

Dans l'affaire de

Joseph A. Daré vs Philippe Thompson

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 32,409.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 30 mai 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville et désigné par le No 5 sur le plan du lotissement fait par Jobbing, et comprenant des chapeaux en fourrure en soie et en paille pour hommes, garçons et enfants, et des pailles et des marchandises comme on en trouve dans le commerce des modes. Chapeaux garnis et non garnis et garnitures, mailles, vallées, etc., etc., ensemble avec les boîtes d'emballage en caisses, etc., le tout conformément à un inventaire en mon bureau.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant.

Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, le 30me jour d'avril 1891.

J. B. DONALLY, Marshal des Etats-Unis, District de l'Est de la Louisiane.

30avril—30 mai 3 10 12

VENTES PAR LE CONSTABLE.

William Vockel vs John F. Vairin, Jr.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans.—No. 14,830—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, procéderai à la vente à l'enchère publique, aux lieux ordinairement occupés par le défendant dans cette affaire, No 157 rue Commune, entre St-Charles et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 mai 1891, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un coffre-fort, une table de pharaon, un lot de jetons, une table de roulette, un sideboard, quinze tabourets, vingt-quatre chaises, trois tabourets, deux tables rondes, un lot de toile cirée, un lot de nattes en coco et autre cracherie, etc. etc.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. BROWN, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

27 avril—27—4 11 18 25 30 mai

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS.

Mrs. Hannah Hill vs. Belden Hat Co., Limited.—Nos 11,991 et 11,992.

A LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS-Unis, pour le District de l'Etat de la Louisiane—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés dans la susdite affaire, je vendrai au plus haut enchérisseur, le MARDI, 12me jour de mai 1891, à midi, sur les lieux, No 14 rue Magazine, en la ville de la Nouvelle-Orléans, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout le fonds de marchandises contenu dans les bâtisses No 14 rue Magazine et 74 rue de la Commune, en cette ville, ledit fonds consistant d'un vaste assortiment de marchandises que possède généralement une maison de chapeaux Jobbing, et comprenant des chapeaux en fourrure en soie et en paille pour hommes, garçons et enfants, et des pailles et des marchandises comme on en trouve dans le commerce des modes. Chapeaux garnis et non garnis et garnitures, mailles, vallées, etc., etc., ensemble avec les boîtes d'emballage en caisses, etc., le tout conformément à un inventaire en mon bureau.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant.

Bureau du Marshal des Etats-Unis, Louisiane.

30avril—30 mai 3 10 12

PAR BOUSQUET & CRAWFORD, encanteurs.

Propriété de Rapport.

Maison de rapport de quatre logements, avec écuries, briques, à trois étages, No 212 rue Carondelet, entre St Joseph et Julie.

Dans l'affaire de B. Onorato, interdit.

No 32,070—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ONORATO & STUART, Encanteurs—John B. Lallande, encanteur—SAMEDI, le 2 mai 1891, à la Bourse des Encanteurs, à midi en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, en date du 1er avril 1891, et sera vendu à l'encan les propriétés ci-après décrites, savoir—

1° L'attrayant magasin en briques à deux étages, No 8 rue Carondelet, dans le premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Canal, Carondelet, St Charles et Commune. Le terrain est désigné par le No 9 sur un plan de Hugh Grant, arpenteur, en date du 11 février, 1840, et mesure chacun 27 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ils sont bornés dans le fond par une allée de 20 pieds de largeur s'étendant sur 100 pieds entre Commune aux deux lots et à d'autres; ensemble avec les droits, titres, intérêts du présent vendeur dans les deux allées susdites, résultant d'un loyer à bail de dits lots et de l'allée par l'Asile Poydras de Orphelines à W. B. Montgomery, en date du 1er Oct. 1891, au taux de $2,400 par an.

2° Le beau magasin en briques à trois étages, No. 10 rue Carondelet, dans le Premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Canal, Carondelet, St-Charles et Commune. Le terrain est désigné par le No. 7 sur un plan de Hugh Grant, arpenteur, en date du 11 février, 1840, et mesure chacun 27 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 2 mesure 25 pieds 11 pouces et 6 lignes de façade sur Commune, sur une profondeur de 122 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles. Les terrains 2, 3 et 4 sont bornés dans le fond par une allée de 20 pieds de largeur s'étendant sur 100 pieds entre Commune aux deux lots et à d'autres; ensemble avec les droits, titres, intérêts du présent vendeur dans les deux allées susdites, résultant d'un loyer à bail de dits lots et de l'allée par l'Asile Poydras de Orphelines à W. B. Montgomery, en date du 1er Oct. 1891, au taux de $2,400 par an.

3° Le beau magasin en briques à trois étages, No. 12 rue Carondelet, dans le Premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Canal, Carondelet, St-Charles et Commune. Le terrain est désigné par le No. 6 sur un plan de Hugh Grant, arpenteur, en date du 11 février, 1840, et mesure chacun 27 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 1 mesure 30 pieds 6 pouces et 6 lignes de façade sur Commune, sur une profondeur de 122 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles. Les terrains 1, 2 et 3 sont bornés dans le fond par une allée de 20 pieds de largeur s'étendant sur 100 pieds entre Commune aux deux lots et à d'autres; ensemble avec les droits, titres, intérêts du présent vendeur dans les deux allées susdites, résultant d'un loyer à bail de dits lots et de l'allée par l'Asile Poydras de Orphelines à W. B. Montgomery, en date du 1er Oct. 1891, au taux de $2,400 par an.

4° Le désirable magasin en briques à trois étages, No 119 rue Commune, dans le premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Canal, Saint Charles et Commune. Le terrain est désigné par le lot D, sur un plan annexé à un acte passé devant Theodore Guyol, notaire, le 10 juillet 1877, le plan étant fait par J. A. D'Hemecourt, voyer, le 9 février 1877 et mesure 31 pieds 1 pouce de largeur sur 122 pieds, 9 pouces et 5 lignes de façade rue de la Commune, sur 70 pieds de profondeur, sur la ligne la plus proche de la rue Canal, et 70 pieds, 6 pouces sur celle la plus proche de la rue du Camp, et contiguë au terrain C. Dite rue Commune a une largeur de 50 pieds; ensemble avec les droits, titres, intérêts du présent vendeur dans les deux allées susdites.

Conditions—Comptant—L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes dues et exigibles cette année, 1891, en sus du prix d'adjudication. Il est à diminuer de la rue, à huit chambres, au milieu de tous les agréments et d'un accès facile au quartier des affaires.

Conditions—Comptant—L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes dues et exigibles cette année, 1891, en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 5 pour cent exigé au moment de l'adjudication pour être versé au compte de la vente.

2 mai—2 9 16 23 30—juin 3

Vente péremptoire à l'encan

—DE LA—

Vacherie établie depuis longtemps avenue Peters, entre les rues Long et St-George, consistant en vaches laitières de valeur, taureaux, chevaux, poneys, environ 45 têtes de bestiaux, charrettes, jumpers, barrouches, accessoires de vacherie, porcs, poules et nombreux autres articles utiles faisant partie du genre d'affaires.

—AUSSI—

Un assortiment général de meubles de ménage, etc.

Succession de Louis Roquevert.

No 32,598—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR RUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur—JEUDI, 7 mai 1891, à midi, à la vacherie avenue Peters, entre les rues Long et St-George, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Righton, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 avril 1891, dans l'affaire de la succession de Louis Roquevert, il sera vendu à l'encan

Le contenu de la vacherie, conformément à un inventaire enregistré.

Aussi, une vaste collection de meubles de ménage, etc.

Conditions—Comptant.

26 avr 1—26 mai 2 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage à double corps de logis Nos 384 et 384 1/2 rue White.

Succession de Mary J. Platsmeir.

No 32,380.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR RUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune.—MERCREDI, 27 mai 1891, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le rez-de-chaussée de la nouvelle Cour Civile, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 22 avril 1891, dans l'affaire de la succession de Mary J. Platsmeir, la propriété suivante a été vendue:

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pauline, Delachaise et Foucher et la rivière Mississipi, désigné par le No 2 du plan de Pilié en date du 5 mars 1890; la propriété mesure, au pied américain, 113 pieds 4 pouces et 4 lignes de façade rue Tchoupitoulas, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, et se composant des terrains Nos 4 et 5, et 10 pieds à retrancher du terrain No 6 du côté contigu au terrain No 5. Le tout est en bon état de rapport et constitue une jolie pour une grande famille. Le tout est en parfait état et constitue une des plus charmantes demeures dans un excellent quartier.

Le cottage en bois No 856 North Rampart, entre Desirée et Elmire, nouvellement dans le carré d'îlet borné par la rue Bourgogne, le dit ferme une partie des lots 8 et 9 dans l'îlet No 5, d'après un plan dressé par J. Pilié, daté le 16 juin 1853 et déposé en l'étude de Octave de Armas, anciennement notaire, mesurant 30 pieds 1 pouce de face à la rue North Rampart sur 107 pieds 8½ pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à 1 an avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 et fera le dépôt usuel de 20 pour cent comptant.

Auto de vente ou pardevant Fred Zengel, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.

25avril—26—mai 2, 9, 16, 23, 30.

Agréable cottage-résidence,

No 180 rue Franklin, près Poydras.

SUCCESSION DE HUGH CAMPBELL.

No 32,584—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue de la Commune—SAMEDI, 30 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté le 27 avril 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le lot cottage-triplex No 180 rue Franklin entre Poydras et Lafayette, dans l'îlet autrement borné par la rue Howard, retiré de la banquette et ayant une galerie de façade et six chambres, hangar, deux citernes, cour pavée, etc. Le lot est désigné par le No 8 sur un plan de C. A. Hedin le 4 mars 1856, et déposé au bureau de James Gibham, ancien notaire, et mesurant 28 pieds 9 pouces 1 ligne de face à la rue Franklin par 85 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles. En bon ordre et à proximité du marché Poydras ce qui rend la propriété d'un loyer constant et une demeure agréable.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles, ou dépôt de 20 pour cent comptant sera requis et l'acquéreur assumera les taxes de 1891, au-dessus du prix de vente.

Acte de vente pardevant W. R. Rer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 avril—25—2 9 16 23 30 mai

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour opérer un partage

—D'UNE—

Propriété de valeur située dans un quartier central,

Rue Dryades, entre Poydras et Perdido, près du Marché Poydras.

Dans l'affaire de JNO. P. SCHREIBER vs. E. C. KILIAN, tuteur datif.

No 32,203—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 23 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 24 avril 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le cottage en bois No 856 North Rampart, entre Desirée et Elmire nouvellement dans le carré d'îlet borné par la rue Bourgogne. Le lot ferme une partie des lots 8 et 9 dans l'îlet No 5, d'après un plan dressé par J. Pilié, daté le 16 juin 1853 et déposé en l'étude de Octave de Armas, anciennement notaire, mesurant 30 pieds 1 pouce de face à la rue North Rampart sur 107 pieds 8½ pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à 1 an avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 et fera le dépôt usuel de 20 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.

25avril—26—mai 2, 9, 16, 23, 30.

Vente péremptoire à l'encan

—DE LA—

Vacherie établie depuis longtemps avenue Peters, entre les rues Long et St-George, consistant en vaches laitières de valeur, taureaux, chevaux, poneys, environ 45 têtes de bestiaux, charrettes, jumpers, barrouches, accessoires de vacherie, porcs, poules et nombreux autres articles utiles faisant partie du genre d'affaires.

—AUSSI—

Un assortiment général de meubles de ménage, etc.

Succession de Louis Roquevert.

No 32,598—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR RUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur—JEUDI, 7 mai 1891, à midi, à la vacherie avenue Peters, entre les rues Long et St-George, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Righton, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 avril 1891, dans l'affaire de la succession de Louis Roquevert, il sera vendu à l'encan

Le contenu de la vacherie, conformément à un inventaire enregistré.

Aussi, une vaste collection de meubles de ménage, etc.

Conditions—Comptant.

26 avril—26 mai 2 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage à double corps de logis Nos 384 et 384 1/2 rue White.

Succession de Mary J. Platsmeir.

No 32,380.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR RUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune.—MERCREDI, 27 mai 1891, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le rez-de-chaussée de la nouvelle Cour Civile, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 22 avril 1891, dans l'affaire de la succession de Mary J. Platsmeir, la propriété suivante a été vendue:

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pauline, Delachaise et Foucher et la rivière Mississipi, désigné par le No 2 du plan de Pilié en date du 5 mars 1890; la propriété mesure, au pied américain, 113 pieds 4 pouces et 4 lignes de façade rue Tchoupitoulas, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, et se composant des terrains Nos 4 et 5, et 10 pieds à retrancher du terrain No 6 du côté contigu au terrain No 5. Le tout est en bon état de rapport et constitue une jolie pour une grande famille. Le tout est en parfait état et constitue une des plus charmantes demeures dans un excellent quartier.

Le cottage en bois No 856 North Rampart, entre Desirée et Elmire nouvellement dans le carré d'îlet borné par la rue Bourgogne. Le lot ferme une partie des lots 8 et 9 dans l'îlet No 5, d'après un plan dressé par J. Pilié, daté le 16 juin 1853 et déposé en l'étude de Octave de Armas, anciennement notaire, mesurant 30 pieds 1 pouce de face à la rue North Rampart sur 107 pieds 8½ pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à 1 an avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 et fera le dépôt usuel de 20 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.

25avril—26—mai 2, 9, 16, 23, 30.

Agréable cottage-résidence,

No 180 rue Franklin, près Poydras.

SUCCESSION DE HUGH CAMPBELL.

No 32,584—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue de la Commune—SAMEDI, 30 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté le 27 avril 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le lot cottage-triplex No 180 rue Franklin entre Poydras et Lafayette, dans l'îlet autrement borné par la rue Howard, retiré de la banquette et ayant une galerie de façade et six chambres, hangar, deux citernes, cour pavée, etc. Le lot est désigné par le No 8 sur un plan de C. A. Hedin le 4 mars 1856, et déposé au bureau de James Gibham, ancien notaire, et mesurant 28 pieds 9 pouces 1 ligne de face à la rue Franklin par 85 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles. En bon ordre et à proximité du marché Poydras ce qui rend la propriété d'un loyer constant et une demeure agréable.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles, ou dépôt de 20 pour cent comptant sera requis et l'acquéreur assumera les taxes de 1891, au-dessus du prix de vente.

Acte de vente pardevant W. R. Rer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 avril—25—2 9 16 23 30 mai

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour opérer un partage

—D'UNE—

Propriété de valeur située dans un quartier central,

Rue Dryades, entre Poydras et Perdido, près du Marché Poydras.

Dans l'affaire de JNO. P. SCHREIBER vs. E. C. KILIAN, tuteur datif.

No 32,203—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 23 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 24 avril 1891, et rendu dans l'affaire de succession de Joseph Pleasants vs Eliza A. Pleasants et Edwards P. Pleasants, No 32,351. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 20 avril 1891, et signé le 24 avril 1891, il sera vendu à l'enchère publique, la liste suivante de propriétés ci-après décrite, à savoir—

1° Les magasins doubles en briques Nos 91 et 93 rue Poydras et 66 à 72 rue Magazine, formant le coin nord-est de rues Poydras et Magazine sur l'îlet borné par les rues Poydras, Magazine, Natchez et Tchoupitoulas. Le lot est désigné par la lettre A sur une esquisse par J. A. D'Hémécourt, le 21 juillet 1885. Ladite propriété de terre forme le coin des rues Poydras et Magazine et mesure 70 pieds 6 pouces 7 lignes de façade rue Poydras, 43 pieds 5 pouces 7 lignes de face rue Magazine, le tout d'une profondeur de 90 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un nombre de magasins, etc., à proximité du marché Poydras et du centre des affaires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs de la balance à un an de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1891, et un dépôt de 10 pour cent sur le prix de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant W. O. Hart, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

18 avril—18 25—mai 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Boîtes à médecines, vitrines chaises de dentistes, bibliothèque, etc., etc.

A l'encan.

Successions de Chas. Philip Angell et Mme G. Angell, conseillées.

No 32,158 et 32,356—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—LUNDI, 11 mai 1891, à 11 heures A. M., au local No 155 rue Julie coin Church, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé dans les affaires ci-dessus, le 29 avril 1891, il sera vendu à l'encan:

Le contenu de la pharmacie du feu Dr C. P. Angell, consistant en partie de boîtes à médecines, alambic et appareil, chaises de dentiste, etc. Le tout conformément à un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant aussi tôt livraison.

29 avril—29—mai 1 2 9 à date.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Quatre splendides chevaux de trc, 4 wagons à bière, 1 nouveau wagon à ressort, 1 coffre-fort à combinaison, 150 barils de bière, 1 lot de barnais, 1 lot cordes de bois, réclames contre P. Blaise, 1 lot de robinets en cuivre, 40 livres de bouillon, etc.

M. Hotes & Cie. et les membres individuels de leurs créanciers,

No 32,758—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

M